

COMMUNE DE TRENAL

PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 1^{er} JUILLET 2024

Présents : Marie-France LUCIUS – Fabrice MARTINOD – Céline COUTOT – Quentin GUILLOT – Claire CIEPLIK - Marylène CIEPLIK – Cédric CONTRANT - Thierry DUPUY -- Fabien RAPALLINI – Michelle VERNIER–Anthony MICHAUD

Absents excusés : Emilie FARGETTE (pouvoir à Quentin GUILLOT) –Isabelle MARTINOD (pouvoir à Fabrice MARTINOD)

Secrétaire de séance : Thierry DUPUY

ORDRE DU JOUR : Office National des Forêts : aménagement forestier, Dossier : Défense Extérieure Contre l'Incendie, cérémonie du 14 juillet, points : scolaire et périscolaire, congés d'été, questions et informations diverses.

Le procès-verbal de la séance du 27 mai 2024 est adopté.

Invité Mr Jean-François Hiel : Mr Hiel Consultant pour l'aménagement numérique sur le territoire d'Ecla fait un résumé du déploiement de la fibre sur Trenal. Un engagement ferme a été pris avec Orange et NGE pour que la totalité des trois hameaux soit couverte avant fin 2025. De nouveaux poteaux seront installés. La commune objectivement n'a pas de pouvoir d'intervention sur le déploiement de la fibre. Le maire remercie Mr Hiel pour son intervention.

OFFICE NATIONAL DES FORETS - REGIME FORESTIER

Rappel de la délibération du 11 décembre 2023, la commune de Trenal n'avait pas souhaité renouveler la convention avec l'ONF pour gestion des espaces boisés de la commune.

Mr le Préfet de Région, par courrier du 28 mai 2024, informe la commune qu'en l'absence d'aménagement forestier les coupes seraient non réglées et soumises à l'approbation de l'ONF. Après rencontre avec , les différents acteurs, Mr Lambarre, adjoint à la Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Mr Sigaud, ONF Responsable de l'Unité Territoriale de Lons, Mr Muller ONF Chef de Projet Aménagement, Mr Shoepps ONF Technicien Forestier pour notre secteur, Mr le 1^{er} adjoint, le responsable de la commission bois et forêts et les membres de cette commission, il s'avère que la commune ne peut gérer seule son domaine forestier. Le maire souligne le travail remarquable fait par la commission pour qualifier l'ensemble des parcelles et regrette de ne pouvoir gérer librement avec des personnes compétentes sa forêt.

Compte tenu de l'obligation d'appliquer le régime forestier, **le conseil municipal, avec 11 voix pour et 2 voix contre, ANNULE** la délibération du 11 décembre 2023.

DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE : DECI

DECI : achat cuve artificielle de Beyne, convention – Dans la continuité du schéma communal de DECI, suite à la réunion du 24 juin 2024 avec les propriétaires de la cuve de Beyne et avec leur accord pour céder la cuve et son assise pour l'euro symbolique, **le conseil municipal à l'unanimité, DECIDE** l'achat de la cuve et de la parcelle AC15 d'une surface de 129 m², **DIT** qu'en l'attente de l'acte juridique une convention sera établie avec les propriétaires, **CHARGE** le maire d'effectuer les travaux nécessaires à sa conformité, **AUTORISE** le maire à signer ladite convention.

DECI : projet travaux, demande d'autorisation de démarrage des travaux et subventions - Compte tenu des résultats d'analyses et synthèses faites pour la DECI de Trenal et la nécessité d'engager au plus vite les travaux de mise en conformité d'une aire artificielle pour Beyne et Mallerey, **le conseil municipal, à l'unanimité, RETIENT** la pose de cannes d'aspiration, pose de panneaux d'identification et travaux d'aires d'aspiration, **ESTIME** les travaux à 9 632.28 € ht,

SOLLICITE auprès des services de l'Etat et du Département une dérogation pour débiter les travaux urgents de mise en conformité dès 2024, **SOLLICITE** l'octroi d'une subvention au titre de la DETR à l'Etat et au titre de l'Appui aux Territoires au Conseil Départemental pour les travaux de 2024 et 2025.

DECI : travaux sur Beyne et Mallerey – afin de poursuivre les décisions prises lors de cette même séance et après étude des devis reçus, **le conseil municipal, à l'unanimité, RETIENT** l'entreprise **ED-TECH**, mise en place du dispositif fixe d'aspiration à Beyne et Mallerey pour un montant de **3 707.28 € ht**, **RETIENT** l'entreprise **Corentin BRAS**, création d'aires d'aspiration pour les réserves artificielles de Beyne et Mallerey pour un montant de **5 925 € ht**

CEREMONIE DU 14 JUILLET : une invitation sera envoyée aux habitants pour la cérémonie du dimanche 14 juillet 2024.

POINTS : SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

Michelle Vernier informe le conseil de l'arrivée de Mme Anne-Sophie Frasile nouvelle institutrice à Trenal, effectif total pour le RPI 52 enfants. Mme le maire se réjouit de l'action SRV (savoir rouler à vélo) en partenariat avec ECLA et remercie la réserve communale pour avoir prêté et organisé le local afin de stocker les vélos. Un point est fait sur les travaux faits ou à faire. Bonne ambiance et coordination entre le scolaire et le périscolaire. Céline poursuit son BAFA et débiterait, si possible, son BAFD avant la fin 2024.

CONGES D'ETE

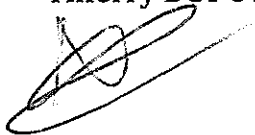
Le maire informe les congés du personnel communal. Il est établi un tableau de permanence pour les urgences. L'information sera affichée à la porte de la mairie, apposée aux différents panneaux d'affichages, mise sur intramuros

INFORMATIONS DIVERSES

- **CMJ** : Claire Cieplik fait un compte rendu du dernier CMJ qui a eu lieu ce jour. Si trop peu d'enfants à la rentrée peut-être que le CMJ s'arrêtera. Sortie vélo annulée, peut-être à reporter début septembre. Les membres du conseil municipal des jeunes réfléchissent à des pistes pour l'avenir. L'association Arc-en-Ciel propose son soutien. Mme le maire remercie Claire pour son engagement et sa pédagogie.
- **Ambroisie** : Fabrice Martinod rappelle les méfaits de l'ambroisie, et réunions avec Laurent Rebillard. Un rendez-vous est programmé avec les agriculteurs pour les sensibiliser. Un courrier est envoyé à chaque personne où il a été détecté de l'ambroisie.
- **Logements** : Céline Coutot informe le conseil de nouveaux locataires pour les logements communaux
- **Bulletin** : suite au départ de Mr Michel Guillot de la commission bulletin, Claire Cieplik fait une nouvelle répartition pour la distribution des bulletins à venir.

Fin de séance : 22h15

Le secrétaire de séance :
Thierry DUPUY



Le Maire
Marie-France LUCIUS

